

# EMMAÜS : ACTUALITÉ DE LA DIGNITÉ PAR LE TRAVAIL

« Le travail est un puissant moyen de structuration, de socialisation et de reconnaissance pour chacun ; c'est aussi une façon de refuser l'assistanat » (1) : dans la galaxie des réalisations de solidarité du mouvement Emmaüs en France, le travail demeure le vecteur principal d'appui à la restauration des personnes. En 2007, 3 880 « Compagnons » sont actifs dans la Branche des Communautés ; 862 « salariés en insertion » – auxquels s'ajoutent plusieurs centaines de salariés permanents titulaires au départ d'un statut d'employé aidé – sont présents dans les structures de la Branche « Economie sociale et insertion » (qui comprend des Entreprises d'insertion, des Chantiers d'insertion...). Les activités de récupération-récyclage restent la ressource principale d'Emmaüs.

Quel que soit le statut formel des personnes (titulaire d'une allocation hors statut salarié pour les Compagnons, Contrat à durée déterminée d'insertion, CDI...), la volonté partagée dans le mouvement est « le respect et la valorisation des compétences de chacun et une prise de responsabilités à sa mesure » (dossier de présentation des Communautés Emmaüs) ; « notre activité économique doit s'adapter aux capacités et compétences du personnel », énoncent Les Ateliers du bocage, structure d'insertion Emmaüs de Poitou-Charentes.

La durée de la relation de travail est le second atout privilégié au sein d'Emmaüs. « Nous refusons les licenciements économiques. Malgré plusieurs « coups durs », notamment en 2003 alors que le marché de la cartouche bureautique perdait à peu près 50 % de sa valeur, nous avons cherché des solutions palliatives », expliquent les responsables des Ateliers du bocage.

Troisième élément mis en valeur ces dernières années dans le mouvement : l'or-

ganisation de l'expression des travailleurs et de leur participation aux décisions touchant leur communauté ou structure.

En 2006, le mouvement a agi pour consolider par la loi les possibilités d'emplois dans le tri-recyclage (textile, déchets électroniques). Principalement en relation avec sa branche Economie sociale et Insertion, Emmaüs France a aussi pris part activement à la création de l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives. Celle-ci vise en particulier à faire progresser l'idée du « Revenu de Solidarité Active » (2), destiné à faciliter le retour à l'emploi des titulaires du Revenu Minimum d'Insertion et d'autres minima sociaux. L'expérimentation locale bien exploitée est la méthode mise en avant par l'ANSA. Le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle a été l'un des deux premiers départements à tester, en lien avec l'ANSA, un dispositif de ce type. (3)

**Stéphane Bernary**

*Economie & Humanisme (4)*

(1) Extrait de la « Charte des communautés et de la branche communautaire », Emmaüs France, 2007.

(2) Présenté au départ, en 2005, dans le rapport demandé par le Ministre de la santé et des affaires sociales à la Commission «Familles, vulnérabilité, pauvretés», présidée par Martin Hirsch.

(3) Sous le nom « Travailler et transmettre en Meurthe-et-Moselle » (TTEM), cette opération agrège des financements divers de façon originale. Elle permet aux titulaires du RMI d'une part d'être engagés pour dix-huit mois minimum par des entreprises, d'autre part de bénéficier de revenus complémentaires, notamment pour financer leurs formations. Lire également entretien avec Michel Dinet, président de ce Conseil Général, p. 71. Second département à être réceptif aux propositions d'expérimentation de l'ANSA, l'Eure teste depuis juin 2007 une préfiguration du RSA (allocation différentielle permettant que la reprise de l'emploi représente globalement un gain pour un ménage) à proprement parler.

(4) En relation avec Gilles Ducassé (Emmaüs France) et Olivier Capon (Union Centrale des Communautés Emmaüs).